

COVID-19

Restrictions de visite en place



UN MEMBRE DE LA FAMILLE/UNE PERSONNE DE SOUTIEN PEUT ACCOMPAGNER UN PATIENT AUX URGENCES ET AUX SOINS AMBULATOIRES

TOUS LES VISITEURS DOIVENT ÊTRE EXAMINÉS ET PORTER UN MASQUE

Pour de plus amples renseignements, visitez ahs.ca/visitation.